

Aux élèves

A compter du lundi 8 janvier, le dispositif de contrôle des accès de l'entrée principale sera actif. La mise en œuvre de ce dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique régionale de sécurisation des établissements publics.

Vos pratiques vont donc devoir évoluer.

★ **Entrée principale** : Elle a été équipée d'une porte coulissante qui s'ouvrira dans le sens de l'entrée sur présentation de la carte d'accès et dans le sens de la sortie de manière automatique.

Les accès seront autorisés en fonction des catégories des élèves selon les plages définies ci-dessous :

Lycéens externes, demi-pensionnaires : 7h15-17h00 les lundi, mardi, jeudi et 7h15-17h30 les vendredis, le mercredi accès de 7h15 à 14h00.

Lycéens internes : 7h15- 18h00 (17h30 le vendredi)

Elèves de CPGE : 7h15- 19h00 (17h30 le vendredi)

Mercredi après-midi :

La grande porte en bois sera fermée à partir de 14h00. Les internes et élèves de CPGE pourront accéder en présentant leur carte au lecteur extérieur et à la porte coulissante.

★ **Portillon** : le portillon est fermé.

- Cours d'EPS : les élèves suivent leur professeur pour se rendre au gymnase. A la fin du cours d'EPS, les élèves pourront utiliser leur carte pour rejoindre la cour du lycée (usage réservé à ce créneau horaire précis).

- Association sportive : les élèves inscrits officiellement sur les listes de l'A.S. pourront utiliser leur carte pour accéder au gymnase de 12 H 45 à 13 H 45 les lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 12 H 50 à 16 H 00 le mercredi.

L'interphone sera toujours fonctionnel mais modifié . Il comportera un bouton visiteurs et un bouton élèves, vous utiliserez le bouton élève qui vous mettra en relation avec la vie scolaire.

L'organisation pressentie pourra évoluer en fonction des observations que nous ferons lors des premières semaines d'application.

Je vous remercie d'avance de votre coopération.

Brigitte Albinet, Provisseure

